

# Plantes aromatiques et médicinales : le Maroc en 2<sup>e</sup> position



Avec environ 4 200 espèces, dont 600 plantes aux propriétés médicinales et aromatiques, le Maroc se place à la deuxième position au niveau mondial après la Turquie.

Pour répondre à une demande de plus en plus croissante en raison de leur utilisation dans plusieurs domaines (médecine traditionnelle, produits cosmétiques, extraction d'huiles essentielles...), le Maroc produit environ 140 000 tonnes de ces plantes.

Au niveau des exportations, le Maroc occupe le 12<sup>e</sup> rang mondial, avec 52 000 tonnes de plantes et 5 000 tonnes d'huiles principalement destinées à l'Europe et à l'Amérique. Parmi les produits exportés figurent la caroube, le romarin, le thym, l'huile d'argan, les huiles essentielles, et les roses.

## Une stratégie sectorielle qui repose sur différents volets :



**Encouragement  
de la recherche  
scientifique.**



**Amélioration des systèmes  
de commercialisation.**



**Préservation  
de la durabilité des  
ressources naturelles.**



**Mise en place de  
partenariats de coopération  
avec différents acteurs  
nationaux et internationaux.**



**Développement d'un secteur industrialisé  
et moderne, créateur de valeur ajoutée  
notamment sur le volet médical, et aromatique.**